



Audience avec M. LECONTE, conseiller social de M. VIDALIES, concernant les Ouvriers d'Etat

Compte-rendu

29 avril 2016

Présents pour l'Administration

M.Leconte (Conseiller social du Ministre), F.Lambert (Conseiller Mer, Outre-mer, Ports et Transport fluvial), J. Le Dall (Adjoint au Directeur DGITM), J.P.Simonet (Chef de projet MIQ), C.Delapersonne (Secrétaire générale de VNF), H.Schmitt (Sous-directeur MGS).

Délégation CFDT : Patrick Grosroyat (UFETAM), Pascal Blandel (UFETAM), Bruno Merten (DGAC), Christian Cazaux (IGN), Willy Aglae (VNF).

Courrier transmis au ministre le 13 avril 2016 :

http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/decentralisation/parc/courrier_13-04-16_ouvriers_etat_vidalies.pdf

Les représentants CFDT du MEEM, de l'IGN, de la DGAC et de VNF se sont réunis à plusieurs reprises et ont partagé le constat que le gel des recrutements des ouvriers d'Etat pesait de plus en plus sur la gestion des personnels en place (stock, mobilité, avancement, conditions de travail, etc...)

Ils ont décidé d'écrire le 13 avril au secrétaire d'état aux transports, à la mer et à la pêche - M.VIDALIES -, courrier signé de la secrétaire générale de l'UFETAM/CFDT, Véronique Thys.

Une délégation a été reçue rapidement (le 29 avril) par le conseiller social de M.Vidalies, Manuel Leconte, au cabinet du Ministre.

Nous avons interpellé le conseiller du Ministre sur la dégradation de la situation dans les services tant en terme de gestion du flux mais aussi du stock d'Ouvriers des Parcs et Ateliers et Ouvriers d'Etat restant dans les établissements publics.

Nous lui avons rappelé l'urgence de la gestion de ce dossier soit disant prioritaire et exigé la levée du moratoire sur les recrutements qui durent depuis 2011.

Nous sommes à la fin du droit d'option des OPA dans les conseils départementaux ; il est maintenant impératif que l'on discute des mesures d'accompagnement des personnels en place dans le cadre d'une gestion par service et établissement public.

Ceci impose l'ouverture de discussions, voire de négociations, ainsi qu'un calendrier précis.

Concernant les recrutements (flux), la DGAFP travaille sur des recrutements de contractuels en CDI nous dit-on car, à ce jour, aucune organisation syndicale n'a été associée à la réflexion.

Cette hypothèse de travail ne nous convient pas et est contraire à la déprécarisation portée par la Fonction publique et qui, de toute façon, ne réglera en rien la gestion du stock.

Il faut offrir un déroulement de carrière aux personnels en recrutant des ouvriers d'Etat, ou en leur offrant la possibilité d'intégrer, pour ceux qui le souhaitent, la Fonction Publique d'Etat.

Nous souhaitons être associés en amont à la discussion sur ce dossier. Nous avons des propositions à faire.

Notre Ministère doit également être force de proposition et ne pas attendre que la DGAFP et le Ministère de la Défense fassent le travail, comme l'a indiqué le secrétaire général au CTM !

Le conseiller du ministre indique que si ce recrutement (contractuel en CDI) ne voit pas le jour, l'administration envisage de revenir à "l'ancienne formule" pour un recrutement au compte-goutte sur des postes spécifiques et nécessaires à l'accomplissement des missions (entre 20 et 30 recrutements envisagés).

Nous avons rappelé l'urgence de la situation. Le manque de recrutement dans les services accentue les difficultés au fil des mois, les départs en retraite aggravent la situation, nous sommes également face à des pertes de compétences énormes et bon nombre d'équipes ne sont plus viables sur le terrain. La sécurité des agents est remise en cause.

Les DIR, DIRM, IGN, DGAC sont contraints d'abandonner des missions, sauf que certaines ne sont pas externalisables ; comment fait-on ?

L'administration **confirme** le recrutement de CDD à VNF pour faire face aux impératifs de services.

Nous avons rappelé que, **dans ce contexte d'incertitude**, les personnels doivent faire face à des problèmes d'ordre social et psychologique, dans des conditions de travail dégradées ; où est la cohérence de l'administration sur les RPS ?

Nous demandons un véritable engagement de notre Ministère.

Face à nos arguments, qu'il ne peut pas nier, le conseiller du ministre va saisir directement le cabinet de la Fonction publique et nous fera un retour sur la situation.

Concernant la mise en place rapide de mesures de gestion, nous espérons que le représentant du Ministre et les représentants des différents services présents ont entendu le message.

A suivre...